



aradei

CAPITAL

Communiqué de presse

Assemblée Générale Extraordinaire du 05 septembre 2022

Les actionnaires de la société Aradei Capital SA se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 05 septembre 2022, à 10 heures, par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Nawfal BENDEFA, Président Directeur Général.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, a autorisé à l'unanimité une augmentation du capital social de la société à hauteur d'un montant maximum, prime d'émission incluse, de cinq cents millions de dirhams (500.000.000 MAD) réservée au public avec suppression des droits préférentiels de souscription des actionnaires existants, à réaliser dans le respect des délais légaux, en une ou plusieurs tranches, par émission d'actions à un prix de souscription compris dans une fourchette entre quatre cent quarante dirhams (440 MAD) et quatre cent quatre-vingts dirhams (480 MAD) par action (prime d'émission incluse).

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs les plus étendus à l'effet notamment de fixer les modalités et caractéristiques de l'augmentation du capital social susvisée et d'en constater la réalisation définitive.